

Médecin et pharmacie de garde en Haute-Vienne :

Quand appeler ? Qui contacter ? Les bons réflexes.

CPTS Monts & Barrages

En dehors des horaires habituels des cabinets médicaux et des pharmacies, un système de garde permet à chacun d'accéder à un professionnel de santé en Haute-Vienne.

Les médecins de garde

Qu'est-ce que la permanence des soins ambulatoires ?

La permanence des soins ambulatoires (PDSA) correspond à l'organisation des gardes des médecins généralistes en dehors des horaires classiques des cabinets médicaux.

Il s'agit d'une mission de service public organisée par l'Agence Régionale de Santé avec les professionnels de santé du territoire.

Quand appeler le médecin de garde ?

- le soir et la nuit de 20h à 8h
- les week-ends
- les jours fériés

Contactez le médecin de garde si votre état de santé nécessite un avis médical rapide et ne vous semble pas pouvoir attendre l'ouverture des cabinets médicaux.



Médecin de garde : un seul numéro → le 15

Avant de vous déplacer aux urgences, appelez toujours le 15.

Un professionnel de santé évalue votre situation et vous oriente vers la solution la plus adaptée :

- conseil médical,
- rendez-vous avec un médecin de garde,
- orientation vers un service d'urgence,
- envoi des secours si nécessaire.

Quand appeler le 15 immédiatement ?

Appelez immédiatement le 15 si vous ou une autre personne :

- est inconsciente,
- ne respire plus ou respire difficilement,
- présente un saignement important,
- présente une douleur brutale dans la poitrine,
- présente des signes d'AVC :
 - faiblesse d'un bras ou d'une jambe,
 - difficulté à parler,
 - déformation du visage,
- présente des brûlures importantes,
- présente un malaise grave ou inhabituel.

(Liste non exhaustive)

Les pharmacies de garde

Pourquoi existe-t-il des pharmacies de garde ?

Les pharmacies de garde permettent d'obtenir des médicaments urgents la nuit, le dimanche, les jours fériés ou lorsque les pharmacies habituelles sont fermées.

Le système est organisé par secteurs géographiques afin qu'une pharmacie reste toujours disponible pour la population.

Quand appeler la pharmacie de garde ?

- Vous avez vu un médecin de garde ou sortez des urgences et avez besoin de récupérer un traitement prescrit.
- Vous avez besoin d'un médicament en urgence une nuit, un week-end ou un jour férié.

⚠ Les pharmacies de garde sont réservées aux situations urgentes et ne remplacent pas les pharmacies ouvertes en journée.



Pharmacie de garde : un seul numéro → 3237

⚠ Le 3237 est un numéro payant : environ 0,35 € TTC par minute selon votre opérateur téléphonique.



Le site internet www.3237.fr permet une recherche **gratuite** des pharmacies de garde.

Comment fonctionne la pharmacie de garde ?

Selon l'horaire et le secteur :

- certaines pharmacies sont ouvertes au public
- d'autres fonctionnent à volet fermé

⚠ Pensez à appeler la pharmacie de garde avant de vous déplacer, le pharmacien n'est peut être pas sur place.

Calendrier des pharmacies de garde

Les gardes des pharmacies évoluent régulièrement selon les secteurs et les organisations locales.

Pour obtenir une information fiable et actualisée :

- composez le 3237,
- consultez gratuitement le site officiel [Résogardes](#),
- ou renseignez-vous auprès de votre pharmacie habituelle.

Numéros utiles



SAMU / Urgences médicales

15



Pompiers

18



Police / Gendarmerie

17



Pharmacie de garde

3237 (~0,35 € TTC/min)



Numéro d'urgence européen

112



Numéro d'urgence malentendants

114



Enfance en danger

119



Hébergement d'urgence

115



SOS femmes violences conjugales

3919



Urgence suicide

3114

Bonus CPTS Monts et Barrages

En dehors des horaires de garde, **du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi matin de 8h à 12h**, les professionnels de santé de la CPTS Monts & Barrages s'organisent pour proposer des rendez-vous médicaux ou dentaires rapides lorsque cela est nécessaire :

- si vous n'avez pas de médecin traitant ou de dentiste,
- si votre médecin traitant ou dentiste n'est pas disponible,
- ou en cas de besoin de soins non programmés.

Besoin d'une consultation médicale ? Composez le **05 55 11 32 32**.

Besoin d'une consultation dentaire? Composez le **05 55 12 32 12**.

Vous pouvez bénéficier de ces consultations si vous habitez une des 35 communes de la CPTS Monts et Barrages.

👉 [Voir les communes concernées.](#)

⚠️ En cas d'[urgence vitale](#), faites le 15 immédiatement.

Sources et liens utiles

- ARS Nouvelle-Aquitaine - [Permanence des soins ambulatoires](#)
- ARS Nouvelle-Aquitaine - [Pharmacies de garde](#)
- 3237 - [Résogardes](#)
- Ameli - [Pharmacies de garde](#)
- Conseil départemental de l'Ordre des médecins de Haute-Vienne - [cdom 87](#)